KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

Soliha du Tarn Association

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020
Soliha du Tarn Association
163 Avenue François Verdier - 81000 Albi
Ce rapport contient 22 pages
Référence : PC-SN

KPMG Audit Sud-Ouest,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Toulouse.

Siège social :
KPMG Audit Sud-Ouest
224 Rue Carmin
31676 Labège Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 588 R.C.S. Toulouse
TVA Union Européenne
FR 95 51 28 02 588

KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

Soliha du Tarn Association

Siège social : 163 Avenue François Verdier - 81000 Albi

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'association Soliha du Tarn,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Soliha du Tarn relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 Décembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe II « Principes règles et méthodes comptables – Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de

KPMG Audit Sud-Ouest,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Toulouse.

Siège social :
KPMG Audit Sud-Ouest
224 Rue Carmin
31676 Labège Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 588 R.C.S. Toulouse
TVA Union Européenne
FR 95 51 28 02 588

méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les relations avec les parties liées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Albi, le 21 juillet 2021

KPMG Audit Sud-Ouest



Signature numérique de Patrice Corneille

Patrice Corneille
Associé

Actif

			Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent
			Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31/12/2019
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial (1)				
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	84 253	82 018	2 235	7 663
		Autres immobilisation incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	84 253	82 018	2 235	7 663
	Immobilisations corporelles	Terrains	143 292		143 292	143 292
		Constructions	6 334 877	4 165 875	2 169 002	2 309 799
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	1 413	1 413		
		Autres immobilisations corporelles	244 768	205 931	38 837	24 177
		Immobilisations grevées de droit				
		Immobilisations corporelles en cours	36 357		36 357	
		Avances et acomptes				
		TOTAL	6 760 707	4 373 219	2 387 488	2 477 268
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		0	0	0	0
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés	15 245		15 245	16 007
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	2 983		2 983	2 983
		TOTAL	18 228	0	18 228	18 990
		TOTAL I	**6 863 188**	**4 455 237**	**2 407 951**	**2 503 921**
	Stock et encours		0	0	0	0
	Avances et acomptes versés sur commande					0
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	158 479	57 388	101 091	70 122
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	110 903		110 903	169 212
		TOTAL	269 382	57 388	211 994	239 334
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 252 808		1 252 808	891 484
		Charges constatées d'avance (4)	4 880		4 880	6 061
		TOTAL	1 257 688	0	1 257 688	897 545
		TOTAL II	**1 527 070**	**57 388**	**1 469 682**	**1 136 879**
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**8 390 258**	**4 512 625**	**3 877 633**	**3 640 800**
Renvois		(1) Dont droit au bail				
		(2) Part à moins d'un an (brut) des Immobilisations financières				
		(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus		Legs nets à réaliser				
		Acceptés par les organes statuairement compétents				
		Autorisés par l'organe de tutelle				

		Passif	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres	Sans droit de reprise	**Fonds propres sans droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires		1 030 348
		Fonds propres complémentaires		
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv, biens renouvelables)	1 026 745	
	Avec droit de reprise	**Fonds propres avec droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		0	0
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Réserves		
		Autres		
		Report à nouveau		
		Excédent ou Déficit de l'exercice	**5 600**	**-3 602**
		Situation nette	*1 032 345*	*1 026 746*
		Fonds propres consomptibles		
		Subventions d'investissement	660 165	725 195
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		TOTAL I	1 692 510	1 751 941
Autres fonds propres		Montant des émissions de titres participatifs		
		Avances conditionnées		
		TOTAL I bis	0	0
Fonds reportés et dédiés		Fonds reportés liés aux legs ou donations		
		Fonds dédiés		
		TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II	0	0
Provisions		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges	441 258	396 452
		TOTAL PROVISIONS III	441 258	396 452
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	204 700	5 071
		Emprunts et dettes financières divers (2)	1 070 055	1 111 605
		Avances et acomptes reçus (3)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 585	82 818
		Dettes des legs ou donations		
		Dettes fiscales et sociales	194 967	189 848
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	159 307	103 065
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance	250	
		TOTAL IV	1 743 864	1 492 407
Ecart de convertion passif (V)				
		TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	3 877 632	3 640 800
Renvois		(1)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(2)Dont emprunts participatifs		
		Dettes sauf (3) à plus d'un an		
		Dettes sauf (3) à moins d'un an		
Engagements reçus				

Compte de résultat

		31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations	2 056 296	2 080 664
	dont parrainages		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	Montant net du chiffre d'affaires		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	340	340
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	306 785	238 914
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	867	5 425
	Total des produits d'exploitation I	2 364 288	2 325 343
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	634 849	699 062
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	134 058	147 710
	Salaires et traitements	891 135	842 251
	Charges sociales	290 255	310 614
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	187 975	189 388
	Dotations aux provisions	275 694	187 170
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	26	209
	Total des charges d'exploitation II	2 413 992	2 376 404
	Résultat d'exploitation (I-II)	- 49 704	- 51 061
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 361	4 421
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers III	2 361	4 421
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	13 131	9 873
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières IV	13 131	9 873
	Résultat financier (III-IV)	- 10 770	- 5 452
	Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	- 60 474	- 56 513
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail :		
	mobilier		
	immobilier		

Compte de résultat (suite)		31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	6 899	9 601
	Sur opérations en capital	65 030	70 119
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels V	71 929	79 720
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	5 855	26 808
	sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles VI	5 855	26 808
	Résultat exceptionnel (V-VI)	66 074	52 912
	Participation des salariés aux résultats (VII)		
	Impôts sur les bénéfices (VIII)		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IX)		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées (X)		
	Total des produits (I+III+V+IX) XI	2 438 578	2 409 484
	Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X) XII	2 432 978	2 413 085
	Excédent ou Déficit (XI - XII)	5 600	- 3 601
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		

Association SOLIHA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

Montants exprimés en Euros

Ce rapport contient 13 pages

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	**Erreur ! Signet non défini.**
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Stock en cours	4
2.1.6	Immobilisations financières	4
2.1.7	Créances	5
2.1.8	Produits à recevoir	6
2.1.9	Charges constatées d'avance	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Fonds associatifs	7
2.2.2	Provisions pour risques et charges	7
2.2.3	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	8
2.2.4	Etat des dettes	9
2.2.5	Charges à payer	9
2.2.6	Produits constatés d'avance	9
3	Informations relatives au compte de résultat	10
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	10
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	10
3.3	Transfert de charges	10
4	Autres informations	11
4.1	Engagements hors bilan	11
4.1.1	Emprunt auprès des organismes bancaires engagement donnés	11
4.1.2	Dettes garanties par des sûretés réelles	11

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Les faits significatifs au cours de l'exercice sont les suivants :

Fermeture de nos bureaux du 17 mars 2020 au 11 mai 2020 en raison de la crise sanitaire liée au COVID. Nous avons eu recours au chômage partiel pour une partie du personnel et avons continué l'activité en télétravail lorsque cela était possible.
Souscription d'un Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 200 000 € auprès de la Caisse Epargne.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au PGG et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation et présentation

Le calcul de la provision retraite a été réajusté en fonction des informations contenues dans la convention collective.

La première application du règlement ANC 2018-06 n'a pas entrainé de changements significatifs dans l'élaboration des comptes de cet exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	84 253			84 253
Immobilisations corporelles				
Terrains	143 291			143 291
Immeubles propriété	3 716 731	25 010		3 741 741
Immeubles Bail	2 593 136			2 593 136
Mobilier et Matériel	221 811	31 400	7 030	246 181
Immobilisations financières	18 990		763	18 227
Immobilisations en cours		36 357		36 357
TOTAL	6 778 212	92 767	7 793	6 863 186

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	76 589	5 429		82 018
Immobilisations corporelles				
Immeubles propriété	2 147 134	92 760		2 239 894
Immeubles Bail	1 852 934	73 046		1 925 980
Mobilier et Matériel	197 634	16 740	7 030	207 344
Immobilisations financières				
TOTAL	4 274 291	187 975	7 030	4 455 236

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Principaux mouvements

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les immeubles sont enregistrés au prix de revient majoré des éventuels intérêts dus pendant la période de construction. Les frais d'acquisition sont inclus dans le coût de revient.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants
Travaux bureaux Albi et Castres	26 790
Matériel informatique	12 533
Mobilier de bureau	2 771
Véhicule Kangoo Renault	14 316

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Immeubles en propriété	Linéaire	10 - 40 ans
Immeubles en bail	Linéaire	10 - 30 ans
Matériel et Mobilier	Linéaire	3 - 10 ans

2.1.5 Stock en cours

Evaluation suivant le pourcentage de réalisation.

L'évaluation est faite au prix de vente sur lequel nous pratiquons un abattement de 20% correspondant aux frais de structure.

2.1.6 Immobilisations financières

2.1.6.1 Principaux mouvements

Les immobilisations financières correspondent à des participations du Pact dans le capital de HSP 81 SA UES.

2.1.6.2 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par l'association et non	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
			Brute	Nette				
Hsp 81 SA UES		24%	15 245	15 245	-	1 041 638	122 160	Néant

2.1.6.3 Créances rattachées à des participations : Principaux mouvements

2.1.7 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	101 091	101 091	
Autres	110 903	110 903	
TOTAL	211 994	211 994	-

L'analyse des comptes clients (principalement les locataires) est réalisée de façon individuelle.
Une provision est constatée lorsque le risque de non recouvrement de la créance est avéré.

2.1.8 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
OPAH Sor et Agout	8 075
Indemnités CPAM	1 237
UNIFORMATION Remboursement	4 896
CC Gaillac Graulhet Solde 2020 Aire Gaillac	7 333
CC Gaillac Graulhet Solde 2020 Aire Graulhet	7 333
CAF Pale	1 750
Taxe foncière Couffouleux	400
Action logement partenariat 2020	1 000
CAF SLOJ 2020	5 000
Ville Carmaux Les Favarelles	2 979
FNC Reinstallés FAMI	14 862
CD PIG	18 729
Honoraires AIS	8 583
TOTAL	82 178

2.1.9 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
SAGE Maintenance	1 819
EQUASYS EBP	335
Sage Financement	333
Lefebvre	114
ECI BAT	409
SPI	41
LCI Maintenance	1 467
ASH	61
La dépêche	299
TOTAL	4 880

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Tableau de variation fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 030 347		3 602	1 026 745
Résultat	- 3 602	5 600	- 3 602	5 600
Total	1 026 745	5 600	-	1 032 345

2.2.1.2 Subventions d'investissements

Libellé	de l'exercice			l'exercice
Subventions brutes	2 633 078			2 633 078
Amortissements	- 1 907 884	- 65 029		- 1 972 913
Subventions nettes	725 194	- 65 029	-	660 165

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
IDR	49 952	53 306		103 258
PGE	346 500	165 000	173 500	338 000
TOTAL	396 452	218 306	173 500	441 258

2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée en fonction de l'âge de l'ancienneté des salariés et de leur probabilité de rester employé de l'association jusqu'à l'âge de la retraite. Le calcul de cette provision a été actualisé en 2021 en fonction du calcul indiqué dans la convention collective des PACT. Principales hypothèses retenues : âge des départs 62 ans

La provision au titre de l'exercice 2020 s'élève à 103 258 €. Pour rappel, la provision N-1 s'élevait à 49 952 €.

La provision pour gros entretiens inclus la charge prévisionnelle de travaux à réaliser pour l'entretien des logements sur 4 ans.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.3.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exerice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
				-	-
					-
TOTAL					

2.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	204 699	204 699		
- à plus de 2 ans à l'origine	997 045	100 663	307 926	588 456
Emprunts et dettes financières divers	73 010	73 010		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 585	114 585		
Dettes fiscales et sociales	194 967	194 967		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	159 307	159 307		
Produits constatés d'avance	250	250		
TOTAL	1 743 863	847 481	307 926	588 456

2.2.5 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Taxe foncière rue Caminade	499
KPMG	6 627
Charges de personnel	55 824
Actua Diagnostic	1 134
Honoraires Reynaud El Houari	9 689
TOTAL	73 773

2.2.6 Produits constatés d'avance

Produits Constatés d'avance	Montant
CAF non décence trop perçu	250
TOTAL	250

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres (cotisations, prestations de service...)	2 057 502
Total	**2 057 502**
Transferts de charges d'exploitation	91 615
Reprise sur provision	215 170
Production immobilisée	-
Variation de production en cours	-

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
Cadres	4
Non cadres	26
TOTAL	30

3.3 Transfert de charges

Transfert de charges	Montant
Frais de personnel	87 178
Assurances	62
Divers	4 375
TOTAL	91 615

4 Autres informations

4.1 Engagements

4.1.1 Emprunt auprès des organismes bancaires engagement donnés

Au 31 décembre 2020, l'engagement se décompose comme suivant :

Promesse d'affectation hypothécaire pour un montant de 200 000 € et nantissement de compte titres pour un montant de 140 000€ (prêt C013650).

Caution pers Morale (convention) pour un montant de 180 000€ de REPUBLIQUE FRANCAISE PRESIDENCE (prêt 192576E)

Privilège du prêteur de deniers pour un montant de 390 000€ (prêt 077974E).

4.2 Evènements postérieurs à la clôture

Pas d'évènement significatif